

Interview de Georges Berthoin: les débuts de la mission diplomatique de la Haute Autorité à Londres (Paris, 22 juillet 2005)

Source: Interview de Georges Berthoin / GEORGES BERTHOIN, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- Paris: CVCE [Prod.], 22.07.2005. CVCE, Sanem (Luxembourg). - VIDEO (00:06:39, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_georges_berthoin_les_debuts_de_la_mission_diplomatique_de_la_haute_autorite_a_londres_paris_22_juillet_2005-fr-e42ffd46-3f98-42ed-b055-bbo417dafef2.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Georges Berthoin: la mise en place de la mission diplomatique de la Haute Autorité à Londres (Paris, 22 juillet 2005)

[Étienne Deschamps] Cette mission diplomatique dont vous venez de nous parler, vous la connaissez fort bien, puisqu'à partir de 1956, vous en devenez le chef adjoint auprès d'un diplomate néerlandais, Van Vredenburg. Comment les choses se déroulaient-elles très concrètement – je parle des relations politiques – entre la Haute Autorité et les dirigeants britanniques?

[Georges Berthoin] Alors, dans le domaine spécialisé du charbon et de l'acier, les relations étaient bonnes. Je dirais même assez faciles. Mais au-delà, c'était très compliqué. Et nous l'avons senti tout de suite lorsque cette mission diplomatique a dû être créée. Elle a été dirigée au début par Max Kohnstamm. Il est resté quelques mois. Nous étions tous à l'hôtel d'ailleurs, il n'y avait encore rien à faire et il fallait tout inventer. Exactement, on a retrouvé l'atmosphère de Luxembourg de 1952, il fallait tout inventer. Soit dit en passant, toutes les institutions de l'Union européenne qui existent aujourd'hui ont été créées en 1952, en quelques semaines. Ça a été un développement, si je puis dire, normal, mais toutes les traditions, tous les équilibres institutionnels ont été institués à cette époque-là. Ça a été assez remarquable que, en quelques semaines, toute la structure institutionnelle ait été mise en place, le reste était en développement. Donc, là, nous avons dû inventer et nous avons, je dirais, au-delà du charbon et de l'acier, été assez mal accueillis. Les autorités traditionnelles britanniques, et notamment le *Foreign Office*, se demandaient un peu ce qu'était cette espèce d'entité bizarre. Les ambassades traditionnelles des six pays, au début, ne nous voyaient pas du tout. Et quand ils ont commencé à nous voir, ils ne nous voyaient pas d'un très bon œil.

Alors, du côté britannique, nous avons eu des difficultés pour trouver un local. Le système anglais, c'est le système de *leasehold*, c'est-à-dire le *freehold*. Le propriétaire du sol, dans les quartiers, si je puis dire, qui sont les quartiers où sont les ambassades et tout, le duc de Westminster, la famille Cadogan, et nous avons trouvé, à côté de ce qui est l'ambassade du Luxembourg, un endroit merveilleux. Et je crois que Lord Mountbatten avait une petite maison là. Et les riverains, quand ils ont appris qu'on voulait acheter le bail, se sont opposés parce qu'ils avaient peur que nous entreposions sur le trottoir des sacs de charbon. Charbon, acier, etc., ils croyaient qu'on vendait du charbon. Et en plus, il y avait la ferraille, parce que la ferraille était également dans le traité. Donc, il a fallu qu'on prenne un avocat pour expliquer le traité, dire qu'il n'y aurait pas de sacs de charbon. Et nous n'avons pas réussi. Pour vous dire dans quel état d'esprit... Donc, on a dû chercher dans ce même quartier et par hasard on a pu trouver une maison qui n'était pas sous l'autorité des *freeholders*, c'est-à-dire, du duc de Westminster ou du Cadogan Estate. Bon. Et c'était Chesham Street. Donc, là, nous avons finalement trouvé un lieu qui était un local qui était décent et qui était dans un bon quartier. C'est pour vous dire les difficultés qu'il y a eu. Alors, les milieux diplomatiques traditionnels des pays membres ne comprenaient pas du tout ce à quoi nous correspondions. La base juridique de notre délégation était très étroite. C'était uniquement contribuer à la préparation des réunions du Conseil d'association qui avaient lieu de façon alternative à Londres et à Luxembourg. Mais très rapidement, nous avons utilisé cette possibilité, cette présence, si je puis dire, pour faire de la politique européenne – j'expliquerai tout à l'heure de manière plus détaillée comment –, mais, donc, base très étroite. Nous avons dû attendre pas mal de temps pour qu'il y ait un acte spécial du Parlement britannique pour nous donner un statut, parce que nous ne pouvions pas, du point de vue de la convention de Vienne, si vous voulez, nous n'étions pas les représentants d'un pouvoir souverain. C'est là où on a commencé à avoir des discussions philosophiques sur quelle était la nature de notre pouvoir. Bon, donc, si nous avions représenté un pouvoir souverain, nous n'avions aucune difficulté. Il y avait entre les deux souverains, britannique et le pays souverain, des échanges de diplomates et automatiquement toutes les conventions diplomatiques s'appliquaient. Tandis que là, on a surpris tout le monde en disant: «Oui, mais on a un peu de souveraineté». Et en même temps, nous avons utilisé le fait que les Britanniques avaient envoyé une mission diplomatique à Luxembourg, auprès de la Haute Autorité pour dire, au moins sur la base de la réciprocité, soyons traités comme nous traitons votre délégation. Mais la délégation britannique à Luxembourg n'avait de statut que dans la mesure où le Grand-Duché reconnaissait à cette délégation britannique un statut diplomatique. La Haute Autorité n'avait pas le pouvoir de lui donner le statut diplomatique. C'est pour vous dire que dès le début nous avons compris l'ambiguïté de notre situation. Alors, c'est parce que le Grand-Duché de Luxembourg accordait le statut diplomatique à la délégation britannique qu'ils l'avaient, mais il n'y avait pas de réciprocité sur ce terrain-là entre le Grand-Duché et le gouvernement britannique. Donc, vous voyez

le défi. Finalement, on a pu régler la question en créant, il y a eu un acte spécial du Parlement britannique, nous donnant pratiquement la totalité, et ensuite la vraie totalité, du statut diplomatique. Mais, ça a été très intéressant du point de vue, si je puis dire, de la philosophie politique parce que nous avons touché du doigt l'ambiguïté de cette institution communautaire.